

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. ...

Le Nord de la France

Trois mois. . . . .

Six mois. . . . .

Un an. . . . .

ANNONCES : 15 centimes la ligne

RECLAMES : 25 centimes

On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Bégin, libraire, Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal 'Economie'; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 7 MARS 1870

Nous avons déjà signalé le discours prononcé par M. Odilon Barrot lors de la première réunion de la commission de décentralisation. Ce discours, dont on nous communique aujourd'hui le texte, est des plus remarquables, au double point de vue des idées générales qui s'y trouvent émises en ce qui concerne une bonne organisation administrative, et des indications pratiques qui vont servir de programme à la commission. Il mérite d'être lu avec une extrême attention surtout en province, où les intérêts décentralisateurs parlent si haut; c'est à ce titre que nous nous empressons de le reproduire :

Messieurs, C'est pour moi un grand honneur, et j'ajouterais même un grand bonheur, d'être appelé à présider cette commission dont la mission est de réaliser une décentralisation sérieuse, l'objet des préoccupations de toute ma vie. Nous assistons à un événement qui n'a pas de précédents dans notre histoire: une réforme sérieuse et profonde vient de s'accomplir sans révolution; nous sommes rentrés dans les conditions du gouvernement parlementaire, sans secousses, sans violences, et il s'agit maintenant de mettre notre administration en harmonie avec ces conditions. C'est tout à la fois de la politique libérale et conservatrice que nous allons faire, car nous travaillerons autant à solidifier le gouvernement qu'à étendre et à consolider la liberté du citoyen.

Depuis bien des siècles, tous les gouvernements ont travaillé à absorber en eux les forces vives de la société, et tous ont expié. Ecrasés par le fardeau de leur responsabilité, ayant brisé tous leurs appuis, ils sont tombés. La monarchie du droit divin, l'empire, la république, les deux royautés constitutionnelles, tous ont péri par la même cause. Peut-on jamais fonder de solide sur un sable mouvant et dans une société qui est en poussière? Cette vérité a fini par frapper l'opinion générale, et, pour la première fois, nous voyons peuple et gouvernement en complet accord pour décentraliser le pouvoir.

M. le ministre, dans son rapport à l'Empereur, a très largement et très nettement résumé le programme de nos travaux. Il s'agit, en effet, d'appeler le plus grand nombre de citoyens au maniement et à la responsabilité de leurs affaires communales et départementales, sans affaiblir les forces que le pouvoir central doit conserver pour maintenir la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat.

Dans ce peu de mots, deux grandes choses : la spontanéité individuelle et le sentiment de responsabilité de chaque citoyen. L'un tend à donner à la société cette force collective qui se compose de toutes les forces individuelles, de toutes les supériorités naturelles, et l'autre tend à tarir la source de ces révolutions violentes et irréfrénables qui ressemblent trop souvent à des révoltes d'écoliers, contre leur maître, et brisent tout, sans aucun souci du lendemain.

N'est-il pas humiliant de voir les destins d'un grand pays comme le nôtre livrés à l'hasard, d'une lutte engagée dans la capitale, et souvent même d'une surprise? Il n'y a pas si longtemps que nous avons vu toute la France attendre avec anxiété le résultat

d'une pareille surprise, et accepter sans protestations un gouvernement tout fait que lui transmettait le télégraphe de Paris?

Il est temps qu'un tel état de choses cesse, d'abord parce que nous finirions par nous épuiser dans ces convulsions successives; et puis, nous ne le dissimulons pas, chacune de ces convulsions a son contrecoup dans le monde entier; nous finirions par être pour l'Europe un sujet d'effroi. Après l'avoir éclairée, échauffée de nos idées et de nos sentiments, nous deviendrions pour elle un objet de haine et de réprobation universelle.

L'œuvre que nous nous proposons a une immense portée, vous le voyez, car il ne s'agit pas seulement de consolider tel ou tel gouvernement, mais tous les gouvernements. Il s'agit pour ainsi dire de refaire notre société de manière à ce qu'elle se tienne debout et puisse se défendre: les difficultés que nous rencontrerons ne seront pas moins grandes.

Le plein assentiment que nous donne le pouvoir, ainsi que vous en avez pu juger par les paroles du ministre, a sans doute aplani la principale de ces difficultés; mais il en reste de bien sérieuses encore, soit dans les choses, soit dans les mœurs que plusieurs siècles de centralisation excessive ont établis dans notre pays.

Nous aurons à faire avec sagesse la part du pouvoir central et celle des pouvoirs locaux.

L'Assemblée constituante, cédant à ses défiances contre la royauté, l'avaient complètement désarmée, tout en laissant responsable des désordres qu'elle n'avait pas la puissance de réprimer. Par une réaction inévitable, le Comité de salut public et l'Empire firent l'inverse, ils dépouillèrent les pouvoirs locaux de toutes leurs attributions pour en investir le pouvoir central. C'est entre ces deux extrêmes que nous avons à chercher la bonne voie.

Quant à nos mœurs, elles sont celles que plusieurs siècles de centralisation excessive ont faites. A force de vouloir dominer la société et se substituer à elle, le pouvoir central est devenu comme une puissance étrangère et imposée: « Notre ennemi, c'est notre maître », disait ce bon La Fontaine, et en cela il ne faisait que traduire le sentiment général du pays.

Quant ce n'est pas de l'hostilité, c'est l'indifférence que cette centralisation a produite. Cet homme qui ne s'occupe pas de politique; c'est ce qui se dit partout, et surtout dans les classes moyennes. N'avons-nous pas vu récemment, au milieu de la fermentation la plus menaçante, les personnes notables de cette classe, très-respectables et probablement très-respectées, se faire un honneur de l'abstention. Chez nos voisins, en pareille circonstance, cent mille constables volontaires se seraient présentés.

Avec de telles mœurs, on peut avoir les prétentions de la liberté: on n'en a pas les conditions sérieuses.

La liberté exige du dévouement et des sacrifices; et que voyons-nous? Des masses de solliciteurs pour les services soldés, et le plus grand éloignement pour toute charge gratuite.

Au début de notre grande révolution, l'abbé Sieyès formulait le but qu'elle se proposait. Du tiers-état, qui n'était rien sous l'ancien régime, elle devait en faire tout. Eh bien! cette révolution a marché, et aujourd'hui on peut dire que le tiers-état n'est rien. Il semble avoir complètement abdiqué; il laisse dans notre société un vide que le despotisme seul peut combler.

Comment se fait-il aussi que cette même révolution qui s'est inaugurée par cette belle formule: Liberté et Fraternité, au lieu d'une société de frères, nous offre le spectacle attristant et menaçant des classes plus irri-

tées, plus prêtes à en venir aux mains qu'elles ne le sont dans aucun autre Etat de l'Europe: c'est encore à la centralisation qu'il faut l'attribuer. Elle a supprimé le terrain des franchises municipales sur lequel les citoyens pouvaient se rencontrer; jamais dans la défense des libertés et des intérêts de la communauté, elle n'a laissé de contact entre eux que celui qu'établit la concurrence et le conflit des intérêts individuels. Nous espérons beaucoup de la décentralisation pour rapprocher les classes et leur apprendre à s'entraider et à s'estimer réciproquement.

Il faut à tout prix changer de mœurs. La centralisation nous les a données, la décentralisation les modifiera. A l'œuvre donc! Jamais plus belle occasion ne s'est présentée de rendre un plus grand service à son pays, et je ne suis nullement surpris de l'empressement avec lequel l'honneur de participer à cette mission a été recherché. Nous sommes une commission libre; sans cela ma présence au fauteuil serait inexplicable. Je n'aurais aucun titre dans l'ordre hiérarchique pour présider une commission administrative et parlementaire. Au gouvernement seul appartiendra la sanction et la responsabilité des solutions. Nous sommes appelés à les préparer, et nous le ferons dans toute liberté de nos convictions.

Le ministre nous a invités à nous éclairer de notre propre expérience et de celle des autres peuples; nos secrétaires auront donc à recueillir tous les documents nationaux et étrangers qui peuvent éclairer cette vaste question de la décentralisation. Ils en compléteront en quelque sorte le dossier, et ce sera déjà un grand service rendu. Tâchons surtout de ne pas mériter le reproche qu'on adresse à toutes les commissions, non sans quelque raison: n'enterrons pas l'importante question qui nous est soumise, tâchons de répondre le plus tôt possible à l'attente de l'opinion publique, et de lui présenter dans peu des solutions satisfaisantes, et, pour cela, travaillons sérieusement et sans relâche.

Messieurs, lorsqu'à Rome, permettez-moi cette citation classique, un jeune citoyen revêtait la robe virile, c'était un jour de fête pour la famille; l'encens fumait sur les autels des dieux lares; aujourd'hui, c'est un grand peuple qui va sortir de tutelle et revêtir enfin la robe virile. Devons-nous nous couronner de fleurs et nous réjouir, ou nous préparer à quelque nouvelle déception et à un humiliant avortement? Cela dépendra beaucoup de nous: c'est assez vous dire que vous êtes en présence d'un grand devoir, mais aussi d'une grande responsabilité. (Applaudissements.)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, dimanche 6 mars.

Le Corps législatif reprendra demain ses séances publiques et doit commencer par s'occuper de l'Algérie, à moins que quelques questions adressées aux ministres ne remplissent une partie de la séance.

On est désireux de savoir comment le ministre aura mis à profit les vacances parlementaires et s'il déposera quelques-uns des projets de lois qu'on attend de lui.

L'extrême-droite n'est pas restée inactive et les chefs des 56 ont redoublé d'ef-

forts pour recueillir quelques adhérents; ils ont profité de la dissolution du centre droit qui n'a plus de président ni de commission exécutive et qui va se fondre dans le groupe nouveau constitué par le vote du 24 février. Il est probable que quelques députés du centre droit vont faire retour à la droite, en même temps que plusieurs des 56 se rallieront au ministère; mais il n'y aura pas vraisemblablement compensation, car on ne croit pas que l'opposition de droite puisse compter jusqu'à 50 membres. Il y aura cette distinction à faire entre les deux oppositions: que celle de droite sera dévouée au gouvernement et hostile au ministère, tandis que celle de gauche sera hostile au gouvernement et appuiera quelquefois le ministère.

Un des éléments principaux du régime parlementaire, c'est la lutte des partis et même des fractions de partis. Aussi ne devons-nous ni nous étonner ni nous effrayer de la coalition qui se prépare entre les membres de la droite du Corps Législatif et les différents groupes à la tête desquels se placent MM. de Persigny, Rouher, Conti, Piétri, c'est-à-dire les représentants du passé de l'Empire.

Il est curieux en même temps de constater que les réactionnaires et les républicains jouent le même jeu. Ils espèrent que le ministère, de concessions en concessions, on arrivera à ce point que de l'Empire il ne restera plus que le nom. Les premiers comptent que, pour sauver l'Empire, il faudra alors que le chef de l'Etat reprenne les prérogatives qu'il a abandonnées; les autres croient qu'il suffira alors de la moindre secousse pour opérer la révolution. Le ministère évidemment n'ignore pas le double danger qui le menace, et c'est pour le conjurer que louton préparant avec empressement certaines lois qui ont un caractère d'urgence, il en est d'autres dont il est résolu à différer la présentation et dans cette catégorie il faut placer la loi électorale.

Le produit du timbre sur les journaux figure au budget des recettes pour l'exercice 1871. On en a conclu que cet impôt n'était ni supprimé ni même diminué pendant cette session. C'est une supposition qu'on s'est trop hâté de faire. Le ministre des finances, établissant le bilan budgétaire, était bien obligé d'y faire figurer les recettes prévues et tant que la loi sur la presse n'est pas modifiée, il devait tenir compte du revenu de l'impôt qui pèse sur elle. Je crois pouvoir vous affirmer que l'intention du ministère est de proposer une loi portant réduction de l'impôt du timbre.

Le gouvernement, il n'y a pas à en douter, ne dissoudra pas la chambre, immédiatement du moins, et il ne présentera pas une nouvelle loi électorale; cependant on assure qu'il ne serait pas éloigné de consulter le pays sans modifier l'existence de la représentation nationale. On a dit que la commission de décentralisation se serait prononcée en faveur du renouvellement total des conseils généraux. En provoquant des élections générales pour la reconstitution de

nos assemblées départementales, le gouvernement trouverait le moyen de connaître les vœux du pays sans avoir à redouter l'agitation que ferait naître la dissolution du Corps législatif. Ce serait en outre le premier acte des réformes comprises sous ce titre assez vague: décentralisation administrative.

On assure que les négociations sont activement conduites entre la France, la Russie et l'Autriche en vue d'un désarmement Européen; l'Angleterre prêterait son concours à la France, et agirait à Berlin dans ce sens. Pourtant il n'est pas à Berlin dans ce sens. Pourtant il n'est pas à Berlin dans ce sens. Pourtant il n'est pas à Berlin dans ce sens.

Il paraît que le Gaulois avait édité un joli canard en publiant une dépêche qu'il disait avoir reçue de Madrid et annonçant l'entrée triomphale du duc de Montpensier à Madrid. Plusieurs journaux affirment que l'arrivée du duc a passé inaperçue. La vérité pourrait bien être entre les deux. Quoi qu'il en soit l'élevation au trône du duc de Montpensier nous paraît à présent un fait inévitable.

La publication des fragments de lettres du comte Daru au sujet des délibérations du Concile a produit un immense effet dans le monde religieux. Déjà l'on parle de la suspension probable des séances du Concile.

L'archiduc Albert a quitté Paris ce matin.

Le Journal officiel doit publier ce matin le décret rétablissant M. Ranan dans sa chaire d'Hébreu.

Il est toujours question d'une amnistie pour le 16 mars; mais contrairement à ce qui a été dit, la décision n'est pas encore prise à cet égard.

On assure que M. Auguste Dumont, administrateur et co-propriétaire du Figaro, va être nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Il avait été un des fondateurs de la Lanterne.

CH. CAHOT.

BOURSE DU 5 MARS.

Le 3% ouvre à 74,42 1/2, monte au plus haut à 74,60 et ferme à 74,57 1/2. Après Bourse on offre à 52 1/2. La seule valeur qui ait vraiment fait bonne contenance est l'Autrichien qui débute à 780 et ferme à 790. Le Lombard le suit péniblement et cote 502 au plus haut. Le Crédit foncier est amplifié et l'ourd à 1325: cette pesanteur est très explicable: Ces actions vont avoir à partager leur revenu annuel dans la proportion de 1 à 2; en outre le Foncier, depuis qu'il ne fait plus les avances de la Ville a perdu la meilleure source de ses revenus. La générale se tient assez bien à 637, mais les offres de primes à de trop faibles écarts arrêtent cette valeur dans son mouvement car on donne à 638 dont 10 fr sur le cours de 637 ferme. Le Mobilier espagnol se tient et se tiendra jusqu'à ce que le public ait endossé le paquet.

CELLIER.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 8 MARS 1870.

Le jeune noble s'est bien conduit, quoiqu'il se soit fait longtemps prier... je ne sais s'il obtiendra quelque chose, mais ça donne du courage d'avoir un ami si chaud et si fier.

Léty de Précigny

Par ÉM. BERTHET.

— Merà, Mathurin, nous n'aurons pas besoin d'un pareil secours; la flatterie de Laurent n'est pas un coupe-gorge. Ce d'ablet et de ces hommes peuvent bien s'y risquer en plein jour... D'ailleurs, M. le coite sera réservé; il sait trop quelles conséquences funestes une parole incoisidérée pourrait avoir dans les

Nous n'avons rien à crain, dit Alfred avec assurance; anglat, au français, la canaille ne m'a jamais fait peur... dit-il donc, mes braves gens; vous entendrez bientôt parler de vos fon-

soustraire à cet honneur, tous les deux traversèrent le village pour se rendre à la fabrique.

La foule les suivit longtemps des yeux; lorsqu'ils eurent disparu, les groupes se formèrent devant le cinéma, et quelques notables se mirent à causer des chances probables de la démarche qu'on allait tenter.

— Sur ma foi, disait l'un d'eux, le jeune noble s'est bien conduit, quoiqu'il se soit fait longtemps prier... je ne sais s'il obtiendra quelque chose, mais ça donne du courage d'avoir un ami si chaud et si fier.

— Faudra voir, faudra voir, répondit Mathurin en secouant la tête; l'avenir décidera si ce beau feu-là sera de longue durée. En attendant, M. de Précigny me paraît pêcher par trop d'ardeur, et je crains tout de bon qu'il ne s'attire là-bas une mauvaise affaire avec les Englishmanns de la fabrique.

— Ce serait bien dommage! s'écria une femme; un si beau et si brave garçon! — Au fait, ce serait une honte pour nous, si on insultait nos délégués... surtout ce bon jeune noble que nos affaires ne regardaient pas.

— Eh bien! j'y veillerai, reprit Mathurin d'un ton résolu; vous, mes voisins, ne quittez pas le village, et tenez-vous prêts à la moindre alerte... Pour moi, je vais aller rôder dans les environs de la fabrique. Je ne suis pas tranquille, et décidément notre nouvel ami vaut la peine qu'on s'inquiète de lui.

Il donna encore quelques instructions aux assistants; puis il prit à son tour la route de la manufacture, pendant que les autres paysans se dispersaient lentement.

IV

M. Laurent, le maître de cette usine devenue si fatale aux habitants de Précigny, n'était pas précisément, malgré la haine de ses voisins, un méchant ou un malhonnête homme. C'était un de ces spéculateurs, assez communs à notre époque d'industrialisme, qui prennent volontiers le bien être matériel de la société pour son intérêt suprême, et qui, de la meilleure foi du monde, croient rendre service à l'Etat en faisant leur fortune. Après de pareilles gens, le désir d'acquiescer se substitue tout naturellement aux sentiments de générosité, de grandeur, de fraternité humaines; le génie des affaires étouffe le cœur; une science et impitoyable raison étouffe les idées morales que l'on s'habitue à regarder comme de vaines futilités.

Avec un homme de ce caractère, la mission acceptée inopinément par Alfred de Précigny ne devait pas être facile. L'histoire de Laurent était bien connue, et rien n'annonçait que le manufacturier dût consentir au moindre sacrifice pour remédier aux maux dont il était la cause indirecte.

Laurent, fils d'un petit bourgeois d'une ville voisine, avait passé sa première jeunesse dans une maison de commerce

de cette ville, et il y avait pris de bonne heure ce goût des affaires pour lesquelles il montra plus tard tant d'aptitude. Actif, entreprenant, d'un esprit juste quoique mesquin et étroit, il avait su calculer avant de savoir lire. Peu fortuné, il s'habitua à l'économie sans avoir senti le besoin; il ne comprit jamais que l'on pût dépenser au delà du strict nécessaire. Une seule fois dans sa vie, il eut occasion de voir de près le luxe et la richesse; ce fut à l'époque où il vint habiter le château de Précigny. Le père d'Alfred avait demandé à l'un de ses amis, un jeune homme instruit et laborieux, pour gérer, sous sa direction immédiate, ses vastes domaines; Laurent, alors sans place, lui avait été envoyé, et nous pouvons dire qu'il s'était acquitté de sa mission, pendant plusieurs années, de manière à mériter des éloges. Néanmoins, l'abondance et le faste qui régnaient au château de Précigny n'avaient pas un instant excité son ambition; il était de ces modestes bourgeois de province qui se croyaient naïvement d'une autre espèce que les nobles; s'il désira la fortune, ce fut pour la fortune elle-même, et non pour les jouissances qu'elle procure.

La Révolution arriva, et nous savons combien elle fut funeste aux Précigny. Laurent avait quitté ses maîtres dans les termes les plus honorables; trop égoïste pour se dévouer à eux dans leur infortune, il était néanmoins assez fier pour leur faire aucun mal. Il se contenta de

pût lui reprocher aucune malversation dans son administration des domaines de Précigny; mais le père d'Alfred, en vrai gentilhomme, avait toléré que son intrant tirât tous les avantages raisonnables de sa position.

Laurent possédait donc d'assez belles économies et les circonstances étaient favorables pour les faire valoir. Il spécula sur les laines dont le Berry a, toujours été un des principaux marchés; dans ce temps, où il n'y avait pas de concurrence, ses spéculations ne pouvaient manquer d'être heureuses; ses modestes capitaux doublèrent, triplèrent en peu de temps; alors il songea à tenter la fortune sur une plus large échelle.

Les biens de la famille Précigny, devenus bien nationaux, étaient en vente pour une somme modique; Laurent acquit un lot assez considérable de cette propriété. C'était, il est vrai, la partie la plus stérile, la moins favorable à l'agriculture; mais le spéculateur avait son plan arrêté depuis longtemps. Sur ce terrain en friche, se trouvait un cours d'eau qu'il comptait utiliser; il s'associa quelques personnes riches, dont il avait su captiver la confiance; il se proposait d'avoir à palper une dot, et de se retirer enfin vers quel but les efforts.

Un beau jour, Laurent se leva, et se mit à l'œuvre. Il fit venir des ouvriers, leur fit faire aucun mal. Il se contenta de